



Administration Communale de Tournai

Compte-rendu de la séance du Conseil Communal du 12 juillet 2004

Le Conseil Communal a décidé de :

- supprimer un emplacement de stationnement pour handicapés rue Allard l'Olivier, 1/1 à Tournai
- réserver un emplacement de stationnement pour handicapé :
 - 1) rue Saint-Martin face à l'immeuble n° 13
 - 2) rue de l'Yser à Kain face à l'immeuble n° 9
- instaurer un stationnement alterné semi-mensuel dans la rue de l'Union, entre la rue du Crampon et la rue Guillaume Charlier à Tournai et Kain
- établir un passage pour piétons :
 - 1) à la chaussée de Saint-Amand
 - 2) rue Paul Pastur à sa jonction avec la rue de la Paix et à proximité du parking attenant à l'immeuble n° 135
 - 3) place Roger de la Pasture (jonction avec la rue des Maux)
 - 4) rue des Chapeliers (jonction avec Vieux Marché aux Poteries)
 - 5) quai Saint-Brice (jonction avec rue Royale)
- limiter la vitesse à maximum 70 km/heure sur la chaussée de Douai entre l'agglomération de Tournai et la rue Albert 1^{er} à Froidmont
- organiser le stationnement de part et d'autre de la chaussée en totalité sur les larges accotements en saillie dans la rue Pasquier Grenier
- délimiter le stationnement au sol du côté droit dans le sens Escaut - boulevard Delwart et jusqu'à 50 m de celui-ci dans la rue des Roctiers
- lancer un appel par promotion afin de pourvoir à un emploi de sous-lieutenant volontaire au corps d'incendie
- approuver le projet de convention entre la Ville de Tournai et la SA Bouygues Belgium Holding dans le cadre de la revitalisation du site de l'ancien hôpital militaire de Bongnie

- approuver le rapport financier du Plan social intégré de la Ville de Tournai pour l'année 2003
- marquer son accord sur le projet de convention dénommée "Routes et couleurs de la pierre" à conclure entre la Ville de Tournai, la Communauté Française et l'ASBL Maison de la Culture relatif aux festivités organisées à Tournai dans le cadre des fêtes de la Communauté Française Wallonie-Bruxelles
- marquer son accord sur le projet de convention à conclure entre la Ville de Tournai et l'ASBL "Royal Sporting Club Templeuvois" relatif à la gestion d'une infrastructure sportive comprenant actuellement un terrain de football, une buvette et des vestiaires sis rue de Roubaix, 62 à Templeuve
- arrêter le règlement d'ordre intérieur :
 - 1) des stages/ateliers du Service Jeunesse et Sports de la Ville
 - 2) des salles de répétitions et de concert du Carillon du Beffroi
- approuver les travaux supplémentaires reconnus nécessaires au Carillon du Beffroi
- prendre acte de la décision prise en urgence par le Collège Echevinal de procéder aux travaux de stabilisation de l'Eglise de Béclers
- approuver les travaux supplémentaires reconnus nécessaires à la reconstruction de l'Eglise de Templeuve
- passer un marché de fournitures ayant pour objet l'acquisition :
 - 1) d'une caisse enregistreuse destinée au bar de la piscine de la Carrière de l'Orient
 - 2) de mobilier scolaire destiné à l'enseignement communal de la Ville de Tournai
 - 3) de sièges visiteurs et de bureau ainsi qu'une table destinés au hall d'accueil de l'Office du Tourisme
 - 4) d'un ordinateur portable
 - 5) d'un vidéo-projecteur
 - 6) d'un système de vidéo surveillance destinés au Musée d'Histoire Naturelle
 - 7) de matériel :
 - a) d'équipement (agrs - flowmix - prémélangeurs et lances)
 - b) AMV (matériel médical de transport - de contention - d'aide respiratoire) destinés au Service Incendie
- passer un marché de services ayant pour objet la conception de l'aménagement de l'accueil de la Maison de la Culture
- passer un marché de travaux ayant pour objet :
 - 1) le remplacement de double vitrage en toiture de l'Ecole du Château
 - 2) les travaux de démolition partielle et de réhabilitation du bâtiment sis avenue Picardie, 7 à Ramegnies-Chin et destiné à la création de quatre logements d'insertion
 - 3) les travaux de réfection de voiries 2004 à la rue du Calvaire (pie)

- approuver les travaux supplémentaires reconnus nécessaires dans le cadre des travaux de rénovation urbaine de l'Ilot des Sept Fontaines
- exécuter des travaux d'amélioration de l'éclairage public dans le cadre de la revitalisation du Site Casterman (Ilot Artévie)
- prendre acte de la décision prise en urgence par le Collège Echevinal d'effectuer les travaux de réfection de dalles de béton rue Croix de Pierre à Tournai
- approuver les travaux supplémentaires reconnus nécessaires d'amélioration de la voirie et des trottoirs à la rue Aimable Dutrieux à Tournai et à la rue de la Culture
- déplacer partiellement et vendre au demandeur une parcelle du sentier n° 39 à Gaurain
- déplacer partiellement le sentier n° 23 à Lamain et vendre l'ancienne assiette de ce sentier dans le but de créer un lotissement
- marquer son accord pour apporter des modifications à la voirie communale dans le cadre d'un permis de lotir :
 - 1) sur le territoire de Béclers (angle de la rue de la Barre et de la rue Poireau
 - 2) sur le territoire de Blandain rue Emile Montignies
- souscrire 256 parts sociales de 25,00 € dans le capital de service de Distribution d'eau de l'Ouest du Hainaut en vue de financer les travaux d'extension relatifs au lotissement sis à Kain rue Constantin
- approuver la réalisation des travaux de renouvellement des installations de distribution d'eau suite à l'amélioration de voirie et trottoirs, rue Barthélémy Frison (2^{ème} phase)
- souscrire 9.295 parts sociales de 25,00 € dans le capital du Service de Distribution d'eau de l'Ouest du Hainaut en vue de réaliser le remplacement des raccordements en plomb sur le réseau de l'entité de Tournai
- approuver la réalisation des travaux de renouvellement des installations de distribution d'eau, route de Velaines et rue du Château à Mourcourt
- approuver les comptes annuels de l'exercice 2003 de la Régie des Eaux
- approuver le bilan de l'exercice 2003 de l'ASBL Maison des Sports
- souscrire 140 parts sociales de 570,00 € dans le capital de l'Intercommunale mixte destinée à gérer le nouveau crématorium du Hainaut Occidental
- désaffecter le solde disponible de l'emprunt "Complément Eclairage Public Economie d'Energie - Rumillies et Vezon" pour les honoraires du contrôle technique du Stade Luc Varenne
- désaffecter le solde disponible de divers emprunts pour les honoraires relatifs aux travaux de la place Saint-Pierre

- constituer au profit de la Région Wallonne une garantie bancaire auprès de Dexia dans le cadre de la concession particulière de la Halte Nautique
- accorder pour l'exercice 2004 une dotation communale de 7.161.883,49 € (au bénéfice de la Zone de Police du Tournaisis)
- émettre un avis favorable sur le Plan de Gestion 2004-2008 du Centre Hospitalier Régional du Tournaisis
- se porter caution solidaire envers DEXIA de l'emprunt contracté par le Centre Hospitalier Régional du Tournaisis
- viser les comptes de l'ASBL Centre Hospitalier Régional du Tournaisis pour l'exercice 2002
- approuver deux avenants à la convention entre la Ville et Ethias qui solutionnent définitivement le problème de financements du Fonds des Pensions Communales
- marquer son accord sur la décision prise en urgence par le Collège Echevinal de solliciter du Gouvernement Wallon un prêt d'aide extraordinaire dans le cadre du Plan Tonus - axe 2
- accepter les conditions de remboursement de Dexia Banque SA quant au prêt garanti en faveur de l'ASBL (en liquidation) Basket Club Tournai-Estaimpuis
- arrêter les comptes annuels de l'exercice 2003 (comptes budgétaires - bilan - compte de résultats et annexe) de la Ville de Tournai
- adopter les modifications budgétaires pour l'exercice 2004 tant à l'ordinaire qu'à l'extraordinaire